

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 7 mai 2013 à 19h30 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Inès Pontiroli, Lynne Beaton, Brian Middlemiss et Thomas Howard.

Également présent : M. Sylvain Bertrand, directeur général et M. Benedikt Kuhn, directeur général adjoint.

Absence motivée : M. Roger Larose, conseiller

La session débute à 19h35.

**13-05-1547**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Arpentage chemin Braun
4. Éco-centre
5. Saucier Électrique
6. Colmatage d'asphalte – Jason Hynes
7. Chemins de tolérance
8. Période de question du public
9. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Secondé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

**13-05-1548**

**ARPENTAGE CHEMIN BRAUN**

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss  
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à André Durocher le mandat d'arpentage d'une partie du chemin Braun tel que soumis au coût de 6 000,00\$ plus taxes.

Adoptée

**13-05-1549**

**ACHAT ÉDIFICE ÉCOCENTRE**

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse l'achat d'un édifice préfabriqué auprès de la firme Doma Tech Inc. Un budget de 20 000,00\$ est accordé pour l'achat, l'installation et l'aménagement au site de l'écocentre.

Adoptée

**13-05-1550**  
**APPEL D'OFFRES- ÉCOCENTRE**

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Secondé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande des offres pour l'opération de l'écocentre au 1975 chemin du Lac-Des-Loups, tel que présenté.

Adoptée

**13-05-1551**  
**SYSTÈME ÉLECTRIQUE - MOULIN**

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Secondé par : Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité ne donne pas suite à l'offre de Saucier Électrique pour la continuation des travaux de rebranchement du système électrique du moulin et de cesser toutes dépenses à cet effet.

Adoptée

**13-05-1552**  
**RÉPARATION CHEMINS ROSE, MCKAY ET KAWARTHA**

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde à Jason Hynes Construction Inc. le contrat de réparation des chemins Rose, McKay et Kawartha au coût de 18 975,00\$, tel que soumis.

Adoptée

**13-05-1553**  
**RÉPARATION CHEMIN DUBOIS**

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde à Jason Hynes Construction Inc. le contrat de réparation du chemin Dubois au coût de 18 300,00\$, tel que soumis.

Adoptée

**13-05-1554**  
**PROJETS SPÉCIAUX – CHEMINS DE TOLÉRANCE**

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière aux projets spéciaux;

CONSIDÉRANT les demandes reçues;

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Secondé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde l'aide financière suivante dans le cadre des projets spéciaux pour les associations :

- Association chemin Sumac	2 800,00\$ plus taxes
- Association Propriétaires Héron Bleu	2 700,00\$ plus taxes
- Plage Albert Tremblay	4 715,00\$ plus taxes

Dans le cas de la Plage Albert Tremblay, une visite des lieux par le directeur des travaux publics et par le conseiller responsable, M. Thomas Howard, devra être effectuée pour s'assurer du bon écoulement des eaux.

Adoptée

**13-05-1555**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
 Secondé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*